



URGENT : HERITAGE ET HARCELEMENT

Par **marilou24**, le **23/04/2017** à **21:53**

Bonjour,
Ma mère vit en concubinage depuis 20 ans dans la maison de son ami dont il est propriétaire. A ce jour, son ami est gravement malade et est entre la vie et la mort à l'hôpital.
Sa fille qui ne s'est jamais occupé de son père (91 ans) et qui n'attend que l'héritage harcèle ma mère (83 ans) tous les jours pour qu'elle parte de la maison alors que son père n'est pas décédé. De plus, celui-ci a établi auprès du notaire un document donnant l'usufruit de la maison à ma mère jusqu'à son décès à elle.
Quels sont les droits de ma mère ?
Nous avons déposé plainte auprès des gendarmes (pas sans mal) et auprès du procureur de la république du TGI pour dans un premier temps : vol du véhicule de son père, menaces, harcèlement pour avoir de l'argent. Nous avons recontacté les gendarmes récemment car ma mère est seule maintenant dans la maison et en danger. Sa fille s'est introduit dans la grange pour faire fuir la cuve du fuel, a téléphoné à direct énergie pour lui faire couper l'électricité, la harcèle par téléphone.
Merci de votre réponse urgente.
Cordialement.